

nuît ? Pensez-vous que ce soit possible ? Moi, je ne puis le concevoir et je suis persuadé que, grâce à l'illumination de l'agonie, il y a fort peu d'âmes humaines en enfer et, qui sait ! peut-être même aucune...

Mais alors n'est-ce pas la négation de l'enfer ? L'existence de l'enfer est un article de foi et j'y souscris. J'y mets Satan et les anges rebelles et, comme il ne m'appartient pas de juger et de condamner, je n'y mets personne autre... »

L'auteur s'efforce d'appuyer cette singulière opinion sur deux raisons, l'une théologique, l'autre scripturaire.

La première est la différence qui existe entre l'illumination des démons au moment de leur épreuve et l'illumination de l'âme à l'agonie. Satan connut la lumière de la puissance absolue d'un Créateur ; mais à l'âme humaine, en même temps que la puissance créatrice, se révèle la folie d'amour du Christ : l'âme humaine a la lumière de l'amour. Quel orgueil pourrait ne pas s'incliner, ne pas se fondre devant un pareil foyer ardent ? Non, il est impossible d'admettre qu'une âme humaine libre et sans passions, ayant vu dans sa vérité l'étendue infinie de l'amour de Dieu, puisse se dresser contre lui et encourir sa justice.

La deuxième est tirée de la parabole de la vigne. A la onzième heure, le père de famille envoie encore à sa vigne tous les ouvriers qui sont sur la place publique et n'ont pas encore été loués. Bien plus, il donne le mêmesalaire aux derniers venus qu'à ceux qui ont travaillé tout le jour. N'est-ce pas indiquer que les ouvriers de la dernière heure, — les convertis de l'agonie, — seront, eux aussi, admis au bonheur céleste ?

« D'ailleurs, cette dernière heure de travail à la vigne, l'heure de l'agonie est vraiment une heure de travail dur et pénible, mais en même temps joyeux ; car à la différence de l'ouvrier engagé au dernier moment et avec lequel le Père de famille n'a pas fait de prix, l'âme, illuminée connaît à l'avance son salaire, la vie éternelle, qu'elle va pouvoir mériter dans le Christ, par un acte de repentir et d'amour.

Malgré son allégresse, elle est saisie de terreur à la vue de l'insuffisance de ses œuvres bonnes. Elle est effrayée de son indignité, de ses erreurs passées, de ses impuretés. Elle se brise vraiment dans une contrition parfaite, qui dépasse de fort loin nos contritions humaines les plus complètes, et cette contrition parfaite lui donne des droits à être justifiée dans les mérites du Christ. Mais cette justification par le Christ, pour laquelle il n'est demandé à l'âme qu'un acte d'adhésion, de repentir et d'amour, comporte comme complément indispensable l'expiation.

En dehors de sa contrition douloureuse, la pauvre âme offre en expiation tout ce qu'elle peut, les souffrances dernières de son corps (et c'est pourquoi il est utile que celui-ci puisse encore souffrir dans une certaine mesure), la douleur de se séparer de ses proches, qu'elle sait d'ailleurs retrouver avant peu.

Elle souffre avec joie toutes ces douleurs expiatriques et elle répète incessamment ce cri de triomphe, où elle met tous ses regrets, tous ses remords, toutes ses résolutions, toute son allégresse, tout son amour : « Je ne pécherai plus, je ne pécherai plus ! » Quel soulagement !

Plaine de honte à cause de ses fautes sans nombre, et devantant le jugement particulier, elle se

condamne elle-même au purgatoire et elle attend avec impatience d'être libérée du corps, pour se précipiter dans le lieu d'expiation où elle se purifiera, se lavera de toutes ses taches, afin d'être digne de voir de nouveau la lumière de la Perfection infinie et de la Beauté suprême qu'elle a entrevue... »

Et l'auteur conclut que « chacun peut donc compter sur la certitude d'une agonie illuminée et justificatrice, quel que soit le genre de mort qui doive le frapper... »

De plus, déclare-t-il, « cette illumination de l'agonie sera donnée non seulement aux chrétiens justes et injustes, mais il me semble impossible qu'elle soit refusée à ceux qui n'ont pas connu le Christ, aux sauvages, aux idolâtres, aux infidèles, aux athées blasphémateurs, à tous. » Cette illumination, en effet, pourra produire dans ces âmes le baptême de désir. Et ainsi les exigences du dogme sont satisfaites. D'ailleurs, poursuit-il, « cette hypothèse consolante ne va nullement contre la nécessité des missions et des missionnaires. Si un non-converti peut être sauvé (c'est ce que mon hypothèse permet d'espérer), un converti le sera avec beaucoup plus de facilité et de certitude. Donc, évangélisons, convertissons, etc. »

A l'appui de l'hypothèse (reprenons ce terme) du Dr Chevrier, le Dr Henri Bon apporte des exemples tirés d'agonies chrétiennes. Dans les agonies de nombreux saints, on rencontre la persistance de l'intelligence jusqu'au dernier moment. Tel fut le cas de sainte Brigitte de Suède, de sainte Catherine de Sienna, de Rusbrock l'Admirable, de la Bienh. Louise de Savoie, de sainte Jeanne de Chantal, et de vingt autres. Bien plus, précédée ou non d'une phase d'angoisse, le visage des mourants donne fréquemment, comme dernière expression de leurs sentiments, celle d'une véritable joie ou allégresse. La Sœur qui veillait sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a cru pouvoir déduire, des jeux de physionomie de l'agonisante, la présence de Notre Seigneur. Et, de fait, bien des saints agonisants avouèrent avoir vu, au moment de la mort, des membres de l'Eglise triomphante venir à eux.

N'est-ce pas d'ailleurs la conviction de l'Eglise catholique, qui, dans les prières des agonisants, suppose que le moribond garde jusqu'au bout sa lucidité, etat de connaissance englobant connaissance du bien et du mal, contrition, confiance et espérance ? Ne considère-t-elle pas aussi que toute la Cour céleste vient au devant de l'âme qui va quitter son corps ? Qu'on relise la belle prière : « Mon cher frère, je vous confie au Dieu Tout-Puissant... Que la brillante assemblée des anges vienne recevoir votre âme à la sortie de votre corps... Venez à son secours, saints de Dieu ; courez à sa rencontre, anges du Seigneur ; recevez son âme ; présentez-la au Très-Haut, etc. »

§ II. — QUE PENSER DE CES ASSERTIONS ?

I. UNE OBSERVATION D'ORDRE GÉNÉRAL. — L'opinion d'une illumination de l'âme au moment de